



Commission n°4 « Actions collectives » du CCAS du 25 septembre 2019

Compte-rendu

Présents

Administration : M. Raphaël DUFAU (chef du bureau des prestations d'action sociale), Marlène Colonna
FO, CGT, CGCV.
CFDT : Sylvia Boisbourdin, Maryline Grosroyat

Ordre du jour

- 1 Approbation du procès-verbal de la commission « actions collectives » du 12 juin 2019
- 2 Validation des fiches CIL
- 3 Flash spécial vacances
- 4 Questions diverses

1 – Approbation du projet de compte-rendu de la commission du 12 juin 2019

Approuvé.

2 – Validation de la fiche CIL reçue de la DDT de la Meuse

La fiche a été validée et sera publiée sur l'intranet de l'action sociale.

Nous demandons un bilan complet depuis la mise en place des fiches et par thème. Nous rappelons qu'il faut absolument convaincre l'ensemble des présidents de CLAS de l'intérêt de la démarche.

3 – Flash spécial vacances

Un flash spécial vacances va être intégré à la gazette de l'action sociale d'ici la fin de l'année. Petit rappel : ce flash met l'accent sur les séjours gratuits.

4 – Questions diverses

Contrairement aux autres années, il semblerait qu'à ce jour, il y ait peu de difficultés qui soient remontées pour l'organisation des arbres de Noël. Seul un département a rencontré des difficultés.

Petit rappel : les crédits d'initiative locaux ne peuvent pas servir à alimenter l'arbre de Noël. En effet, celui-ci dispose d'un budget spécifique (40€ par enfant). **ATTENTION A NE PAS CONFONDRE** crédits CIL et Arbre de Noël, au risque de voir disparaître le budget spécifique pour son organisation.

La commission n°4 doit travailler sur une fiche type (fonctions du président de CLAS), et ce pour lui permettre les missions qu'il accomplit dans le cadre des entretiens professionnels.

Le CGCV doit produire très prochainement le bilan des séjours été 2019.

A noter que l'organisation de l'arbre de Noël et la restauration collective doivent passer sous l'égide des Préfets. Quelques mots à ce sujet ont été évoqués sur l'avenir de l'action sociale ; le sujet sera évoqué dans le cadre du prochain CCAS du 27 septembre.

Fin de la séance 11h00

Prochaine commission : 19 novembre 2019.